

TAMBOUR BATTANT

N° 268

Venez fêter Noël

Salle polyvalente de Dennemont

Vendredi 15 décembre
à 20 heures

Nouveaux habitants, médaillés du travail

Samedi 16 décembre
15h00 à 17h00

Spectacle « Salut les idoles », goûter et colis de Noël pour nos anciens

Dimanche 17 décembre
15h00

Pour nos enfants clowns, magicien, jongleur « le bouffon »

*Votre boulangerie « l'Oustalet » sera ouverte non stop
les dimanches 24 et 31 décembre de 7 heures à 18 heures*

Passez vos commandes dès maintenant !

Le Mot du Maire

A QUAND LE DÉBIT ILLIMITÉ SUR FOLLAINVILLE-DENNEMONT ?

Vous êtes très nombreux sur notre commune à vous plaindre de la lenteur des débits internet et j'en conviens, à très juste titre. Nous aussi râtons beaucoup en mairie !

Si sur Dennemont nous atteignons les 2 mégas octets, ce qui n'est déjà pas du tout suffisant, sur quelques secteurs de Follainville, nous n'atteignons péniblement... pas toujours... 512 kilos octets !

Pourquoi n'avancons nous pas dans ce domaine ?

- En 2011 l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) a « donné » à des opérateurs privés (Orange pour notre vallée de Seine) l'exclusivité du déploiement de la fibre optique ainsi que sa commercialisation auprès des clients potentiels durant un an sur 104 villes et communes périurbaines des Yvelines, les plus denses donc les plus rentables (zones bleues sur le plan joint). Dans le même temps les 158 communes rurales (zones roses sur le plan), n'intéressant pas les opérateurs privés, se trouvaient abandonnées et devaient autofinancer leur connexion au débit illimité.

- En 2012 une directrice départementale Orange annonçait aux maires de l'ex CAMY, réunis à Arnouville-lès-Mantes, que l'ensemble du réseau fibre optique serait déployé au plus tard en 2015 pour toutes les communes de la zone bleue.

- En 2015 Orange nous informait que le déploiement précité serait réalisé au plus tard en 2017, mais refusait toute amélioration temporaire et partielle... puisqu'ils allaient investir beaucoup bientôt !

- Nous sommes en 2017, Orange, quand nous arrivons à les joindre, car ils nous snobent effrontément, après avoir évoqué 2020, ne nous donnent aucun délai de raccordement. Dans notre secteur, Mantes-la-Jolie est en cours, Li-may débute mais le déploiement s'effectuera au moins sur trois années et pour le reste des communes, silence radio !

*La racine du problème se situe en 2011 quand l'ARCEP a attribué notre secteur à Orange sans demander à cet opérateur un quelconque engagement de réalisation dans des délais contraints avec des pénalités de retard. **Incroyable mais vrai !***

Et nos 158 communes rurales, abandonnées par l'ARCEP donc par l'Etat, que sont-elles devenues ?

Notre Conseil Départemental, sous l'impulsion de Pierre Bédier, a décidé de ne pas abandonner les « petites communes » et de prendre en charge lui-même les déploiements espérés. La facture initiale s'élevait à 146 millions d'euros. Le Conseil Départemental a créé « Yvelines Numérique », société d'économie mixte qui, après avoir annulé des premiers contrats mais construits, a lancé une consultation pour trouver un opérateur capable de prendre en charge tout ou partie de l'opération en zone rurale. Orange s'est bien gardé de candidater. C'est TDF qui a obtenu le marché, et qui met en œuvre l'opération à marche forcée.

***Nous allons donc nous trouver dans une situation ubuesque :** Guernes et Saint-Martin par exemple, tant mieux pour elles, vont, en utilisant le réseau cuivre actuel, à partir du répartiteur situé au fond du terrain de boules de Dennemont (!), voir leur débit passer à 20 mé-*

Le Mot du Maire

A QUAND LE DÉBIT ILLIMITÉ SUR FOLLAINVILLE-DENNEMONT ? (SUITE)

gas dans les deux ans à venir... pendant que nous continuerons à plafonner à 2 mégas maximum... comprenez qui pourra ! L'information est sûre car Yvelines Numérique, le Département, eux ont signé avec TDF des clauses d'engagement avec fort dédommagement en cas de non-respect des délais.

La loi est formelle : nous ne pouvons absolument pas revenir sur la décision de l'ARCEP.

Vous comprendrez aisément la colère qui anime mes collègues maires et moi-même touchés par cette situation aberrante et incompréhensible.

N'agressez pas les collaborateurs d'Orange que vous connaissez ou que vous rencontrerez, mais par contre, je ne vous empêche absolument pas d'écrire à :

Monsieur le Directeur Général ORANGE
France
Stéphane RICHARD
78 rue Olivier de Serres
75015 Paris

N'hésitez pas à lui conseiller d'abandonner ses développements tous azimuts (la dernière, la création d'une banque !) et de se re-concentrer sur ce qu'il est censé faire le mieux : les télécommunications. Ce sera le sens également de mon courrier. Vous pouvez également adresser une copie de votre courrier à :

Monsieur le Directeur Régional ORANGE IDF
Ouest
Rémi DUPUY
33 rue Poncelet
CS80011 - 75017 Paris

*Que ces mauvaises nouvelles ne vous empêchent en aucun cas de passer de très bonnes fêtes de fin d'année à **très haut débit de joies et bonheurs partagés.***

Samuel BOUREILLE
Maire



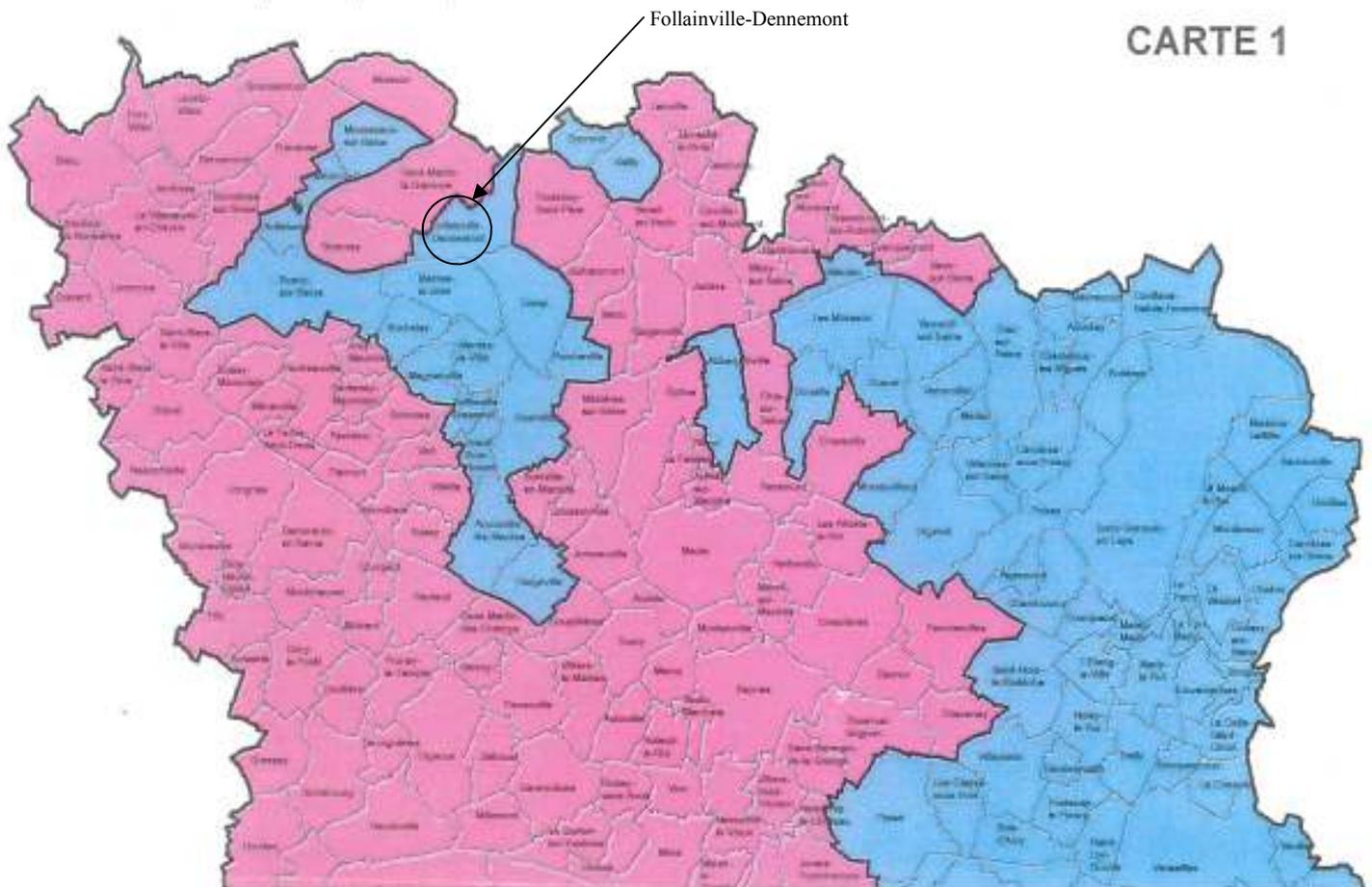
zone d'initiative publique
(158 communes - 101 230 prises)

zone d'initiative privée
(104 communes - 527 016 prises)

DÉPARTEMENT DES YVELINES
Yvelines Numériques
Zones d'initiative publique et privée



CARTE 1



Infos communales

■ COORDONNÉES, JOURS ET HEURES

D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : mairie@follainville-dennemont.fr

Site : www.Follainville-Dennemont.fr

Lundi, mercredi, vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Samedi matin : de 9h à 11h30.

Fermée le mardi et le jeudi.

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

Pendant les vacances de Noël, la mairie sera fermée le samedi 23 et samedi 30 décembre 2017.

ATTENTION : Vous avez donc jusqu'au vendredi 29 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales (pas d'élections prévues en 2018).

■ BALAYAGE DE NOS RUES

Les prochains jours de balayage de nos rues s'effectueront le lundi 8 janvier, mercredi 31 janvier et 28 février 2018, pensez à déplacer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

■ SALLE POLYVALENTE DE DENNEMONT : ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL, DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL, SPECTACLE

Vendredi 15 décembre à 20 heures, accueil des nouveaux habitants et remise des médailles du travail.

Samedi 16 décembre de 15h00 à 17h00

Spectacle « *salut les idoles* » avec la troupe du Pétillon suivi d'un goûter et à 17h distribution des colis de Noël pour nos seniors âgés de 68 ans et plus.

Dimanche 17 décembre à 15h00

L'équipe municipale a donné rendez-vous au Père Noël pour les enfants de Follainville-Dennemont âgés de 3 à 10 ans pour un spectacle de clown, magicien, jongleur « *Le Bouffon* ».

■ ATTENTION

Des erreurs, des oublis ont pu être commis, lors de l'envoi des invitations pour le vendredi et le samedi.

- Si vous avez 68 ans et plus, venez nous rejoindre dès 15h samedi (*même sans invitation et avec votre conjoint(e) !*)
- Si vous êtes arrivés à partir de janvier 2016 et que vous n'avez pas participé à la réception de l'an dernier, venez en famille même si vous n'avez pas reçu d'invitation.
- Si vous avez reçu une invitation pour la réception du 15 décembre, venez bien sûr avec votre conjoint(e).

■ ASSISTANTES SOCIALES

Vous pouvez contacter le secrétariat de Mesdames Hidrio et Guilbaud au 01.34.77.87.00, Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix à Limay.

■ QUE FAIRE DE VOS SAPINS DE NOËL ?

A l'issue des fêtes de fin d'année, vous serez amenés à vous débarrasser de vos sapins de Noël.

En priorité, vous devrez les emmener en déchetterie. Dans un deuxième temps, ils seront collectés le mardi 23 janvier 2018, avec les encombrants, **mais pas avant !** Donc ne les sortez pas avant !

■ LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BOULANGERIE « L'OUSTALET » RUE JEAN JAURÈS À DENNEMONT

Du mardi au samedi

- de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30

Le dimanche

- de 7h00 à 13h15

Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Tél. : 01 30 93 69 64

ATTENTION : la boulangerie sera ouverte le dimanche 24 décembre de 7h00 à 18h00 (*non stop !*) mais fermée le 25 décembre 2017.

Elle sera également ouverte le 31 décembre de 7h00 à 18h00 (*non stop !*) mais fermée le 1^{er} janvier 2018.

Pensez à réserver dès à présent vos commandes pour les fêtes !

Dès le 2 janvier 2018, « L'Oustalet » vous propose ses galettes de Rois « *maison* ».

■ NEIGE ET VERGLAS, QUELQUES BONS RÉFLEXES À SE RAPPELER

Je vous rappelle quelques bons réflexes à observer les jours de neige ou de verglas :

- Gardez vos enfants au chaud chez vous, les cars y compris le car communal, circulent rarement.
- Ne roulez pas à 70 km à l'heure sous prétexte que vous êtes équipé de pneus adéquats, les autres véhicules, eux, ne le sont pas tous et les véhicules de salage circulent !
- Vous souhaitez que votre trottoir soit déneigé ? Faites le vous-même ! C'est la loi, c'est la règle et c'est très bien ainsi. Nos services techniques se concentrent sur l'aide à nos personnes âgées ou handicapées, pour faciliter l'accès à leur maison.
- Attention, il n'existe pas qu'une seule côte à Follainville-Dennemont, la vôtre n'est pas forcément prioritaire. Nous agissons d'abord sur les côtes empruntées par les cars : route des Fontenelles, rue Pierre Curie, rue des Groux puis sur les côtes à grande circulation : rue de la Pleigne, rue des Mousseaux, rue de la Croix de Mantes. Sachez qu'il nous faut entre 5 et 6 heures pour saler l'ensemble des voies si le besoin s'en fait sentir.

Infos communales (suite)

- Le déversement de sel sur nos voiries communales n'est pas bon du tout pour notre environnement, et pas très bon pour nos véhicules.

Aussi, si les week-ends, une légère couche de neige se dépose, mais que les températures sont annoncées remonter au-dessus de zéro, nous n'interviendrons pas, comme ce fut le week-end dernier.

- Par contre, nous sommes très attentifs en semaine, particulièrement pour le verglas, le givre verglaçant, beaucoup plus traitres et là, autant que faire se peut, nous nous efforcerons d'anticiper par un pré salage, déposé même la veille au soir pour le lendemain matin.

En un seul mot : extrême prudence !

■ RESTRICTION DE STATIONNEMENT DERRIERE LA SALLE POLYVALENTE

Les travaux de construction de la maison médicale vont débuter début janvier. Le 2^e parking derrière la salle polyvalente (le plus haut) sera donc fermé puisque c'est dans cet espace que nous édifierons ce nouvel équipement public d'importance. Merci donc de ne plus vous y garer début janvier, de ne pas vous garer non plus sur la rue des Côteaux du Vexin, sur la place, en particulier devant les commerces. Pour les résidents des

Sémistières, je vous rappelle vos 100 places de parking, le parking de la Chapelle, celui derrière la salle polyvalente (40 places) si le stationnement est bien réalisé. Nous comptons sur vous !

■ ECLAIRAGE PUBLIC, PANNES À RÉPÉTITION

Le centre de Dennemont subi depuis plusieurs semaines des pannes à répétition.

Jusqu'à fin 2016, la commune avait la responsabilité de l'éclairage public. Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est GPS&O notre Communauté Urbaine qui en a la responsabilité.

Avant 2017, pour une panne de secteur, si nous ne pouvions agir immédiatement, nous téléphonions à notre éclairagiste, l'entreprise Raoult, qui intervenait vite et bien... et nous régularisions ensuite en toute confiance.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, si une panne survient, la mairie doit sur un site approprié alerter GPS&O ce que nous faisons immédiatement.

GPS&O passe ensuite commande d'une intervention à l'entreprise Raoult, qui ne peut intervenir que lorsqu'elle a reçu notification de la commande.

Si la panne persiste, bien sûr, nous relançons GPS&O.

Mais maintenant l'équipe municipale, très clairement, n'a plus l'initiative, le pouvoir de décider, d'agir.

■ EMPLACEMENT DES BOÎTES AUX LETTRES « MAIRIE »

Vous avez parfois des courriers, des coupons-réponses à nous faire parvenir. Pour cela deux boîtes aux lettres sont à votre disposition :

À Follainville : boîte aux lettres verte implantée devant la mairie.

À Dennemont : boîte aux lettres sur le mur de l'école Ferdinand Buisson, côté place Marceau Vallot. Sur cette boîte est indiqué « MAIRIE ».



Informations sur les tarifs 2018 de nos différents services communaux

■ RESTAURATION SCOLAIRE - PRIX DU REPAS

Le prix du repas est fixé à 4,30 euros.

Le prix du repas extra-muros est fixé à 5,90 €.

Le tarif dégressif est fixé à 2,90 € pour les familles ayant au moins trois enfants fréquentant ensemble le restaurant scolaire, par enfant et par repas.

■ LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour le week-end (*deux jours*) : 400 €.

Tarif pour location supplémentaire dans la même année : 600 €.

Montants des cautions inchangés :

- caution locaux : 400 €

- caution ménage : 150 €

Le Mot du Maire

LES CONTRATS AIDÉS À FOLLAINVILLE-DENNEMONT : BILAN ET CONSÉQUENCES DE LEUR ARRÊT PAR L'ÉTAT

Votre équipe municipale, depuis 28 ans, joue pleinement son rôle de formateur, participe activement à insérer nos jeunes dans le monde du travail.

D'abord nous accueillons, autant que nous le pouvons, les collégiens de troisième pour leur semaine d'observation du monde du travail, aussi bien en périscolaire qu'aux services techniques. Il en est de même dans le cadre de formations de CAP, brevet sanitaire et social CACES, BAFA, etc... Beaucoup de vos enfants ont bénéficié de notre accueil et en ont gardé un bon souvenir. Nous n'acceptons d'ailleurs que les jeunes de notre commune ou les enfants de nos agents pour leur laisser toute la place possible.

N'oublions pas également le rôle prépondérant de nos chantiers jeunes, qui sont tout sauf une garderie ! où ces derniers ne font pas semblant de travailler, sous la houlette de Bernard Bauer... mais qui laissent de très bons souvenirs.

Et depuis plus de quinze années, nous accueillons des emplois aidés, c'est-à-dire des emplois dont la rémunération est prise en charge à environ 70 % par l'Etat. Ils se sont appelés au gré des gouvernements TUC, CES, CEC, CUI et maintenant contrats d'avenir.

Les contrats ont une durée de 1 à 3 ans.

L'Etat a annoncé cet été et a effectivement divisé par deux le nombre d'emplois aidés. Dans un délai court, ce dispositif sera supprimé.

Il est reproché aux contrats aidés de coûter cher à l'Etat, de n'être qu'un pis aller pour baisser le nombre de chômeurs, de ne déboucher sur rien ou pas grand-chose, de ne pas apporter de formations qualifiantes aux jeunes.

Certes, ceci est en partie vrai.

Certaines collectivités, associations n'ont effectivement pas formé, pas encadré, pas pensé, préparé les jeunes au monde du travail. Il y eu d'autres dérives, des associations ont annoncé l'arrêt de leurs activités car la totalité de leurs salariés étaient des contrats aidés !

Oui mais à Follainville-Dennemont nous avons été exemplaires et malgré tout, nous allons être très pénalisés par ce coup de frein gouvernemental.

Depuis plus de quinze ans, nous avons accueilli, encadré, formé des jeunes, très souvent d'abord en travaillant avec eux, en leur montrant l'exemple.

Marcel, il y a encore peu de temps, Sébastien, Frédéric aux services techniques, Carole, Danielle, Chantal en périscolaire, Evelyne, Marie-Line, Christine Cecconi (heureuse retraitée maintenant) ont montré journellement l'exemple, ont expliqué, réexpliqué inlassablement, n'ont rien caché de la diversité de leur savoir car, dans une structure de notre taille, il faut savoir tout faire et ne rechigner à rien, être très polyvalent le « patron » y tient !

En plus de cette formation sur le terrain, nous avons toujours, en particulier aidés par le FLES, offert de nombreuses formations complémentaires qualifiantes, diplômantes.

Certes, le niveau, la motivation, le savoir-vivre ensemble des stagiaires accueillis étaient pour le moins très disparates, voire aux antipodes.

Mais un encadrement quotidien, de tous les instants a permis à ceux les plus éloignés du monde du travail, en un à trois ans de pouvoir l'intégrer à leur sortie.

Car ce n'est pas par un coup de baguette magique qu'un jeune sorti sur un échec scolaire, habitué à se lever vers 12 heures, accro au portable, voire à d'autres travers, manquant de respect, souvent par

Le Mot du Maire

LES CONTRATS AIDÉS À FOLLAINVILLE-DENNEMONT : BILAN ET CONSÉQUENCES DE LEUR ARRÊT PAR L'ÉTAT (SUITE)

ignorance, ne saluant pas, souvent par timidité, a qui les parents n'ont pas donné le goût, le plaisir de l'effort, va devenir un travailleur modèle. Il ne faut rien lâcher : respect des horaires, tenue correcte, politesse : j'y veille personnellement.

Et puis nous avons aussi accueilli des perles et c'était, c'est un plaisir alors de les aider à progresser encore, à prendre de l'assurance, à recueillir leur avis... etc... puis de prendre connaissance régulièrement de leurs succès professionnels et familiaux.

Notre société se fracture, le constat est particulièrement aisé à établir au sein de nos jeunes.

Nous n'avons rencontré que très peu d'échecs, souvent liés à des problématiques médicales, psychiques, parce que les parents avaient failli dans leur mission.

Tous les autres stagiaires ont trouvé un emploi, le plus souvent en CDI. Deux d'entre eux ont été embauchés en interne, non pas par création de nouveaux postes, nos capacités financières ne nous le permettent pas, mais à l'occasion de départs en retraite, deux autres ont une proposition d'embauche dans le cadre de notre développement communal... et de la suppression des contrats aidés !

Depuis 2015, le périscolaire avait pris en charge deux contrats aidés, les services techniques deux autres, le secrétariat/accueil un autre. Deux Sous-

Préfets successifs m'avaient publiquement félicité pour notre engagement exemplaire. Les temps changent !

Pour faire face au non renouvellement des contrats aidés, nous supprimons le poste à l'accueil, les deux postes aux services techniques et ouvrons un poste financé par la commune. In-extrémis pour l'instant, nous avons réussi à renouveler temporairement les deux emplois aidés périscolaires. Quand ces aides s'arrêteront, le coût réel au repas du restaurant scolaire passera de 8,12 à 9,98 €.

Vous comprendrez, qu'après avoir gelé le prix du repas à 4,00 €, trois années durant, nous devons donner un coup de pouce et le passer à 4,30 €.

Au-delà même des incidences financières pour la commune, c'est d'abord un coup d'arrêt brutal à l'accompagnement de notre jeunesse, en particulier la plus défavorisée, au monde du travail, qui est donnée.

Car aucune solution de remplacement n'est encore définie, annoncée. Une réflexion est menée...

Nous attendons, serons sûrement volontaires, si de nouvelles organisations nous sont proposées, bonnes pour toutes les parties.

Car chaque entreprise, publique ou privée, chacun d'entre nous, adultes, devons toujours être le formateur, le passeur, d'un jeune qui débute.

Samuel BOUREILLE
Maire

Informations sur les tarifs 2018 de nos différents services communaux (suite)

■ TARIFS Garderie PÉRI-SCOLAIRE ET HORAIRE RECLÉE DE 15 MN LE MATIN

Tranches de Quotient familial	Participations garderie du matin		Participation garderie du soir	
	7h00 à 8h35	8h00 à 8h35	16h30 à 18h00	16h30 à 19h00
1-de 0 à 350 €	2,05 €	1,17 €	3,51 €	4,70 €
2-de 351 à 450 €	2,40 €	1,49 €	4,15 €	5,28 €
3-de 451 à 550 €	2,73 €	1,76 €	4,70 €	5,85 €
4-de 551 à 650 €	3,08 €	2,07 €	5,28 €	6,44 €
5-au-delà de 650 €	3,42 €	2,35 €	5,85 €	7,06 €

Participation réclamée aux élèves extra-muros :

Garderie du matin : 4,83 €

Garderie du soir : 9,42 €

Infos pratiques

■ COLLECTE DE SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le 16 février 2018 à Limay, espace culturel Christine Faure (anciennement salle municipale) de 15h à 19h30.

■ LE DÉPARTEMENT DES YVELINES NOUS INFORME :

« Depuis le 11 décembre 2017 il est impossible pour les usagers de recharger leurs droits, que ce soit pour Améthyste, Imagin'R, et Navigo, et ce jusqu'à nouvel ordre. Si les usagers veulent circuler, ils doivent acheter des tickets mais pourront se faire rembourser.

Pour se faire ils devront renvoyer les tickets achetés avec les factures ou les factures de carte bleue (nous conseillons aux usagers d'Améthyste de faire des photocopies des tickets et factures et de les conserver) à l'adresse suivante :

AGENCE IMAGIN'R - SERVICE RECLAMATION
95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9

Lorsque le système sera réparé, la plateforme expertise avertira les usagers par mail ou téléphone.

Nous comprenons que cette panne est très dérangeante mais indépendante de notre volonté. »

Infos venues d'ailleurs

■ FEUX D'ARTIFICE / PÉTARDS

Attention comme chaque année, la Préfecture interdira la vente, l'utilisation de feux d'artifice et de pétards pendant la période des fêtes de fin d'années.

■ MALTRAITANCE

L'Association Gérontologique des Yvelines est un dispositif d'écoute et d'action contre la maltraitance, MAV 78. Sa ligne d'appel : 01 39 55 58 21 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30).

■ CONCERT « SOLIDAROCK » AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ASFED HOUEGNON

Samedi 3 février 2018 à la salle des fêtes de Senneville (78930 Guerville) à 19h30 concert « Solidarock » avec la participation des groupes « Kerst & Piéro », « Kanaël », « a F.O.V. Project » et « l'Œil », beaucoup de musiciens Follainville-Dennemontois.

Tarif unique : 8 € (gratuit -de 15 ans)

Restauration sur place.

Renseignements : 07 88 64 13 57

Infos associations

LES ACTIVITÉS AUX « MONTS DE DIANE » (ouvertes à tous les habitants de Follainville-Dennemont)

Planning décembre 2017 :

- Le 15, repas partagé de Noël à partir de 12h00
- Le 18, scrabble à partir de 14h
- Du lundi au jeudi : coloriage zen, jeux de société, atelier tricotin à partir de 14h00 (sauf le 18 et 25)
- Le 22, atelier petit cadeau gourmand à 14h00

LES RENDEZ-VOUS DE LA GÉNÉALOGIE

- Jeudi 14 décembre 2017
- Jeudi 11 janvier 2018
- Jeudi 8 février 2018

Rendez-vous à Dennemont, à côté de l'école, 131 rue Jean Jaurès à 18 heures avec Sylviane Breton.

Pour tous renseignements : 06 82 32 52 74

L'ASSOCIATION « ENERGIE ET SENS » NOUS INFORME :

« L'association "Energie et Sens" vous propose, tout au long de l'année, des conférences et ateliers en lien avec le bien-être et le développement personnel. Objectif ? Permettre à chacun d'entre vous de découvrir, expérimenter, échanger... sur des méthodes, approches et outils issus des médecines traditionnelles et thérapies alternatives.

L'adhésion est de 10 € par an. Elle vous donne accès gratuitement à toutes les conférences et vous permet, si cela vous intéresse, de participer aux ateliers de votre choix moyennant une participation aux frais (collations, matériel, intervenants...).

Pour ceux qui souhaitent découvrir nos activités avant de nous rejoindre, vous avez la possibilité d'assister à l'une de nos conférences sans aucune réservation. (« Droit d'assister » : 5 € déductible de votre future adhésion).

Prochains ateliers de 9h30 à 12h30 à la Maison des Services Publics de Dennemont (uniquement pour les adhérents) :

- 17/12/2017 : « L'énergie des couleurs et des formes »
- 11/02/2018 : « Tarot et connaissance de soi »

Prochaine conférence de 19h à 20h30 à la Maison Pour Tous de Follainville :

- 19/01/2018 : « L'Âme : croyance ou réalité »

A la demande des membres, un 2^e atelier de « cohérence cardiaque » aura également lieu avant la fin de l'année.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Cécile (animatrice et thérapeute) au 07 87 69 40 73 »

L'ASSOCIATION SAINT MARTIN VOUS INFORME :

« Une messe a lieu tous les mardis à la Chapelle de Dennemont à 18h30 et le 4^e dimanche de chaque mois à l'église de Follainville à 10h30. »

L'ASSOCIATION DE CHASSE ACCFT ORGANISE DES BATTUES AUX GRANDS GIBIERS

- Samedi 6 janvier 2018
- Dimanche 21 janvier 2018

D'autres battues devront peut-être être programmées, renseignez-vous en mairie.

L'ACCFT rappelle aux habitants de Follainville-Dennemont l'obligation de tenir leurs chiens en laisse sur les chemins et dans les bois.

LE CLUB DE L'AMITIÉ NOUS COMMUNIQUE :

« Toute l'équipe du club vous invite à venir la rejoindre à la Maison Pour tous les 2^e mardis de chaque mois à partir de 14h pour passer ensemble un après-midi amical (jeux de société, goûter, échanges, etc...) »

L'assemblée générale du club aura lieu le **mardi 9 janvier 2018** à 14 heures avec la galette des Rois à la Maison Pour Tous à Follainville.

Marche-Promenade du club de l'amitié

Rendez-vous tous les mardis matin à 9h00 et les vendredis après-midi à 14h place du 8 mai à Dennemont avec Robert Peneau. »

L'ASSOCIATION LES JARDINS PARTAGÉS NOUS COMMUNIQUE :

« L'association « Les jardins partagés des coteaux de Follainville-Dennemont » propose une vente de jacinthes le samedi 16 décembre 2017 à 11h00 devant les écoles du village (1,50 € le bulbe).

Créée en 2014, l'association « Les jardins partagés des coteaux de Follainville-Dennemont » est ouverte à toutes les familles du village. Elle donne l'occasion à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale pour échanger les savoirs et les savoir-faire, tester de nouvelles techniques de culture dans le respect de la nature et de la biodiversité, mais aussi déguster les fruits et légumes cultivés toute l'année ! De nombreux projets ont déjà été réalisés (installation d'une serre, création d'une mare et d'une spirale à aromatiques, activités avec les enfants des écoles...), d'autres sont en réflexion (installation de ruches, mise en place de jardinières accessibles à tous dans le village, construction d'un poulailler...).

Pour plus d'infos : 06 03 80 70 77 ou jardinspartagesfd@gmail.com

« Les Jardins partagés » tiendront leur assemblée générale le dimanche 7 janvier 2018 à 10h à la Maison Pour Tous. »

LE JUDO CLUB NOUS COMMUNIQUE :

Self défense féminine à Dennemont

« Le club de judo-jujitsu de Follainville-Dennemont ouvre une section SELF DEFENSE exclusivement FEMININE à partir du 13 janvier 2018.

Les cours auront lieu à la maison des services publics à Dennemont tous les samedis de 13h à 14h.

Cette activité ouverte à toutes à partir de 14 ans ne nécessite aucune condition physique particulière.

Les cours sont donnés par un professeur ceinture noire de Ju jitsu, diplômé d'état.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Diane au 06.70.71.35.30 »

LE G.A.R. NOUS COMMUNIQUE :

« Le GAR vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous nos vœux pour la nouvelle année 2018. Nous vous remercions tous pour votre participation à la peinture sur porcelaine, le cartonage, la gym, la peinture à l'huile, le scrabble, la généalogie et le tarot ».

Le coin des annonces

ANNONCES DIVERSES

A vendre, beau terrain à bâtir à Follainville, en lisière de forêt, 2.000 m², viabilisé et cadastré.

Prix : 125 000 euros - Tél. 06 10 03 60 81

* * * *

Maison à vendre à Follainville proche forêt, 2 chambres, cuisine ouverte sur salle à manger salon, véranda donnant sur jardin de 1000m². Tout à l'égout, diagnostic à jour, garage.

Prix : 249 000 euros - Tél. : 06 30 01 64 02

* * * *

Vends des bonnets en laine tricotés à la main, 4 € pièce.
Tél. 06 05 47 01 75

* * * *

A vendre, salon en parfait état, composé de :

- 1 fauteuil relax : L 79 x H 101 x P 79 cm
- 2 canapés 2 places : L 150 x H 100 x P 91 cm
- 1 pouf : L 55 x H 40 x P 55 cm

Tissu microfibre, coloris mandarine, assise bultex, carcasse hêtre massif.

Prix de l'ensemble : 290 € (*peut être vendu séparément*)

Tél : 06 17 21 13 05

A vendre Grand Modus Renault, année 2010, 1.5 DCI 85 Exception Eco2, gris Cassiopee, jantes alu, roue de secours, attelage de remorque + 4 jantes tôle (*pour pneus neige*), 170 000 km.

Prix : 4 800 € - Tél. : 06 19 15 29 45

* * * *

A vendre à Dennemont, à 400 mètres du centre village, maison entièrement rénovée de 180 m² avec sous-sol total aménagé (*espace buanderie, cave à vin et espace établi*). Double garage avec 2 portes motorisées et portail motorisé.

Au rez-de-chaussée, très grand espace à vivre de 80 m² : cuisine ouverte avec grand îlot central et espace repas + grand salon, 2 chambres dont une suite parentale avec salle de bains (*baaignoire et douche italienne*), toilettes séparées.

Au 1^{er} étage, 3 grandes chambres, une salle de douche, toilettes séparées.

Chauffage : poêle à granulés et électrique.

Le tout sur un terrain de 1350 m² avec une terrasse de 60 m² et une cuisine d'été et un coin potager.

Prix : 350 000 €

Contactez Mr et Mme MURER au 06 84 22 75 93

OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

Nathan, 17 ans, Dennemont, je suis guitariste (*électrique*), je joue différents styles : rock, blues, métal, grunge...

J'aimerais intégrer ou former un groupe avec des jeunes (17 à 25 ans).

Si vous êtes motivé, contactez-moi au 06 43 52 12 06

* * * *

Recherche, pour covoiturage occasionnel, étudiant :

- qui fait le parcours vers 8h de Dennemont (*rue Jean Jaurès*) en direction de Mantes (*Agora Lycée St Exupéry*)
- qui fait le parcours vers 17h30 de Mantes (*Agora Lycée St Exupéry*) en direction de Dennemont (*rue Jean Jaurès*)

Merci de contacter par SMS le 06 37 33 51 95 pour faire connaître vos possibilités.

* * * *

Lycéenne de 18 ans, sérieuse et responsable, recherche baby-sitting le soir, en semaine ou week-end ou quelques

heures de travail d'appoint le samedi après-midi (*aide à la personne, promenade chien, petit travail de bureau, vente...*).

Faire proposition par SMS ou prendre contact après 17h au 06 37 33 51 95

* * * *

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers.
Me contacter au 06 58 37 19 70

* * * *

Personne sérieuse recherche quelques heures de repassage sur Follainville-Dennemont ou Limay.

Tél. : 06 46 21 00 83

* * * *

Recherche bénévole ou auto-entrepreneur comptable pour l'association « GS Sports et Loisirs », tâches administratives : fiche de salaire, bilan comptable de l'année...

Planning des manifestations

☞ **VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2017 – 20 heures – Salle polyvalente**
Accueil des nouveaux habitants et remise des médailles du travail

☞ **SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017 – 11h00 (sortie des écoles) – Follainville et Dennemont**
Vente de jacinthes organisée par l'association « *Les jardins partagés* »

☞ **SAMEDI 16 DÉCEMBRE 2017 – 15h00 à 17h00 – Spectacle, goûter et colis pour nos séniors – Salle polyvalente de Dennemont**
Spectacle « *salut les idoles* » suivi d'un goûter et distribution des colis de Noël à partir de 17h

☞ **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 – 9h30-12h30 – Maison des Services Publics**
Atelier « *l'énergie des couleurs et des formes* » organisé par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2017 – 15h00 – Salle polyvalente – Spectacle de Noël pour les enfants, suivi d'un goûter**
L'équipe municipale a donné rendez-vous au Père Noël pour les enfants de Follainville-Dennemont âgés de 3 à 10 ans pour un spectacle de clown, magicien et jongleur « *Le bouffon* »

☞ **DIMANCHE 7 JANVIER 2018 – 10 heures – Maison Pour Tous**
Assemblée générale de l'association « *Les jardins partagés* »

☞ **MARDI 9 JANVIER 2018 – 14 heures – Maison Pour Tous**
Assemblée générale du Club de l'Amitié

☞ **MARDI 16 JANVIER 2018 – 20h30 – Maison Pour Tous**
Assemblée générale du CPAFD (*Comité pour l'Animation de Follainville-Dennemont*)

☞ **VENDREDI 19 JANVIER 2018 – 19h-20h30 – Maison Pour Tous**
Conférence « *l'âme : croyance ou réalité* » organisée par l'association « *Energie et Sens* »

☞ **SAMEDI 20 JANVIER 2018 – 17 heures – Maison Pour Tous**
Assemblée générale de l'association « *Avifold* »

☞ **SAMEDI 3 FÉVRIER 2018 – 19h30 – Salle des fêtes de Senneville**
Concert « *Solidarock* » au profit de l'association ASFED Houenagnon

☞ **SAMEDI 10 FÉVRIER 2018 – Matin – Salle polyvalente**
Chorales inter écoles « *préservation de la nature* » organisées par l'association « *Trois petites notes de musique* » et les écoles primaires « *Le Petit Prince* » et « *Ferdinand Buisson* »

☞ **DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018 – A partir de 14h ou 15h – Dennemont**
Carnaval avec les trois écoles organisé par le CPAFD (*Comité Pour l'Animation de Follainville-Dennemont*)

NOUVEAU

Cours de YOGA

ॐ
CERCLE de YOGA du MANTOIS
FOLLAINVILLE-DENNEMONT



Salle polyvalente -133A avenue Jean Jaurès DENNEMONT

Vendredi 1^{er} cours 18h à 19h30

2^e cours 19h30 à 21h (apporter son tapis)

Avec Gérard DUCOURANT **un concitoyen !**
Yoga Traditionnel de l'Inde – Bihar School of Yoga

Renseignements:

Marie-Bernadette REMAUD: 01 34 77 00 56

Francis ROUZAUD: 01 34 76 70 79



SELF DEFENSE FEMININE à Dennemont

Le club de judo- jujitsu de Follainville-
Dennemont ouvre une section SELF DEFENSE
exclusivement FEMININE à partir du 13 janvier 2018.

Le **self défense féminin** s'adresse à toutes les femmes cherchant à regagner confiance en elle.
Ces techniques simples permettent de se défendre contre un agresseur lors de n'importe quelle situation.

Cette activité (non traumatisante, ni coups ni chutes) ouverte à toutes à partir de 14 ans ne nécessite aucune condition physique particulière.

Les cours auront lieu à la maison des services publics de Dennemont tous les samedis de 13h à 14h.

Les cours sont donnés par un professeur ceinture noire de Ju Jitsu, diplômé d'état.

La participation aux cours est de 49 euro pour la saison (jusqu'à fin juin 2018).

Pour tout renseignement complémentaire , vous pouvez contacter Diane au 06.70.71.35.30

Noël à Follainville-Dennemont



Les 15, 16 et 17 décembre
Salle polyvalente de Dennemont

Le vendredi-20h

Accueil des nouveaux arrivants et remise des médailles du travail

Le Samedi -15h

Spectacle « Salut les idoles » suivi d'un goûter pour les séniors et distribution du colis de Noël

Le Dimanche -15h

Les enfants de la commune (3 à 10 ans) ont rendez-vous avec le Père Noël pour assister à un spectacle de clowns, magicien et jongleur « Le bouffon », suivi d'un goûter

